



CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL U18

SAISON 2019-2020

CAHIER DES CHARGES

Dans le cadre de la politique de développement de la pratique Futsal, la Ligue Bourgogne - Franche-Comté renouvelle pour la 4^{ème} année consécutive le championnat régional Futsal U18 pour la saison 2019-2020
Les matchs auront lieu uniquement pendant les vacances scolaires

Clubs concernés : Tous les clubs de la ligue : clubs libres et clubs Futsal

Catégorie d'âge : Catégorie U18 (U16, U17, U18) ; 3 joueurs U15 tolérés par équipe

Organisation : Matchs secs ou plateaux à 3 ou 4 équipes ; Créneaux de 2h30 minimum (idéal 3h00), en fin d'après-midi ou soirée si jour de semaine

Géographie : Afin de limiter les déplacements, des secteurs seront définis (affinés selon les engagements) ; par exemple :

- Secteur Belfort-Montbéliard-Héricourt-Lure
- Secteur Dole-Besançon-Vesoul
- Secteur Montceau-Chalon-Dijon
- Secteur Yonne

D'autres secteurs pourraient être définis selon les engagements

Créneaux/ Période : 8 dates sur l'année

- Journée 1 : entre le lundi 21 et le samedi 26 octobre 2019
- Journée 2 : entre le lundi 28 octobre et le samedi 2 novembre 2019
- Journée 3 : samedi 21 ou dimanche 22 ou lundi 23 décembre 2019
- Journée 4 : entre le jeudi 2 et le dimanche 5 janvier 2020
- Journée 5 : lundi 24 ou mardi 25 ou mercredi 26 ou samedi 29 février 2020
- Journée 6 : entre le lundi 2 et le samedi 7 mars 2020
- Journée 7 : entre le lundi 20 et le jeudi 23 avril 2020
- Journée 8 : entre le lundi 27 avril et le samedi 2 mai 2020

A noter : les clubs pourront s'inscrire également en compétition District durant l'hiver

Les conditions à respecter

- Pour prendre part à ce championnat, les équipes devront disposer de 3 créneaux de gymnase de 2h30 à 3h00 sur les différentes dates proposées
- Les joueurs n'auront pas obligatoirement de licence Futsal (sauf clubs spécifiques)
- Double-licence acceptée et illimitée

Aspects financiers : Le droit d'engagement s'élèvera à 50 € par équipe.

Désignation : 1 arbitre officiel Futsal sera présent pour chaque rencontre ; le club ne jouant pas (ou le club recevant si match sec) fournira un arbitre pour le seconder

Une caisse de péréquation sera mise en place (division des sommes par les clubs engagés)

Lois du jeu : Les lois du jeu seront les mêmes que le championnat régional de Futsal R1 et R2 (règlement FIFA)

Inscriptions : Les inscriptions se réaliseront sur Footclubs jusqu'au Vendredi 27 septembre 2019

Renseignements : Pierre-Etienne DEMILLIER, Conseiller technique au 06.83.46.02.85